




La solution c'est l'ÉDUC'ACTION

LA CGT EDUC'ACTION DÉFEND TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AESH : TOUTES LES RAISONS DE POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION




Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique. C'est un élément qui doit permettre de supprimer les inégalités de traitement selon les académies. Mais elle ne répond pas aux revendications immédiates d'une réelle revalorisation salariale, de création d'un corps de fonctionnaires et d'amélioration des conditions de travail, notamment avec l'abandon des PIAL, le recours généralisé aux notifications mutualisées.

Ces revendications restent pleinement d'actualité.

REVALORISATION DU SMIC : UN NOUVEAU COUP DUR POUR LES AESH


Dès le 1^{er} octobre, la nouvelle grille de salaire des AESH instaurée récemment par le ministère sera en-dessous du SMIC.



Dès les premières négociations et lors de sa présentation au Comité technique ministériel du 21 juillet, la CGT Éduc'action et d'autres organisations syndicales avaient alerté sur la faiblesse de cette nouvelle grille au regard du SMIC. Et cela n'a pas tardé à se vérifier.

Afin de compenser l'inflation, le SMIC augmentera de 2,2% au 1^{er} octobre. Cette revalorisation est une conséquence mécanique prévue par le code du travail (article L.3231-5). Ainsi, le SMIC sera augmenté de 35€ et passera à 1589€ brut soit au-dessus du salaire minimum de la nouvelle grille AESH. En effet, à l'indice plancher 335, correspond une rémunération de 1569€ brut, **soit 30€ de moins que le SMIC.**

UN VRAI STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE



Avec des CDD de 6 ans et des CDI de pacotille, l'État laisse des milliers de personnels dans la précarité alors que la nécessité de leur présence dans les écoles est une évidence. Il est temps de créer des conditions de travail dignes, respectueuses des missions confiées et des compétences des AESH avec **un véritable statut de Fonction publique.**

L'INSTAURATION DES CDD 3 ANS, DES PIAL ET MAINTENANT DE CETTE GRILLE SONT AFFICHES COMME DES PROGRES SANS PRECEDENT PAR LE MINISTRE POUR LES AESH. POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, CE NE SONT QUE MENSONGES ! ELLE APPELLE DONC LES PERSONNELS A SE REUNIR ET DEBATTRE DES MAINTENANT AFIN DE PREPARER LA FUTURE JOURNEE DE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE DU 5 OCTOBRE ET LA JOURNEE NATIONALE DE GREVE ET MOBILISATION DES AESH DU 19 OCTOBRE PROCHAIN.